



Fenêtre sur le fleuve,  
carrefour de Charlevoix  
www.saintsiméon.ca

**SAINT-SIMÉON**

Baie des Rochers | Port-aux-Guilles | Saint-Siméon | Port-au-Percé

PROVINCE DE QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**  
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ADJOINT / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT ET GREFFIER DE LA SUSDITE  
MUNICIPALITÉ, QU' :

Il y aura séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, le 7 août 2023 à la salle du Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, située au 225 rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Dérogation mineure # 23-04**

**Nature et effet :** Répute Réputer conforme une terrasse empiétant d'environ un (1) mètre dans la bande riveraine, alors que l'article 14.2 du règlement de zonage numéro 196 stipule que la largeur maximale mesurée horizontalement à partir de la ligne des hautes eaux vers l'intérieur des terres pour tous les lacs et cours d'eau à débit régulier est de 15 mètres.

Matricule : 5100-28-7051

Lot : 5 728 833

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-SIMÉON, CE TREIZIÈME (13<sup>e</sup>) JOUR DE JUILLET 2023

Directeur général adjoint / Greffier